

PEEB

Logiciel PEB

Version 13.0

(Juillet 2022)

Liste des updates (12.5 à 13.0)



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
DU LOGEMENT, DU PATRIMOINE ET DE L'ÉNERGIE

Département de l'Énergie et du Bâtiment durable • Direction du Bâtiment durable
Rue des brigades d'Irlande, 1 - B-5100 Namur

Sommaire

1. [Avant-propos](#) page 3
2. [Basculement vers la version 13.0](#) page 4
3. [Principales nouvelles fonctionnalités de la version 13.0](#) page 6
4. [Correction de bug](#) page 8

1. Avant-propos

Le présent document se propose de faciliter la découverte des nouveautés du logiciel PEB version 13.0. Il présuppose que vous soyez déjà familiarisés avec les versions antérieures. Si ce n'était pas le cas, vous pouvez consulter les « updates » précédents.

Seules les modifications principales de la version 13.0 sont abordées succinctement dans ce document.

Deux versions de correction ont été déployées pour la version 12.5 et mises en production entre janvier et juin 2022. Les changements et corrections mis à disposition dans ces versions de correction sont évidemment intégrées à cette version 13.0, et sont également abordées dans ce document.

La version 13.0 présente sur le portail de l'Énergie est identique à celles qui sont mises en ligne sur les sites de Bruxelles Environnement et de la VEKA ; il n'est donc pas nécessaire de télécharger et d'installer ces différentes versions si vous souhaitez travailler dans les 3 Régions.

2. Basculement vers la version 13.0

Pour les 3 Régions, cette version reprend quelques nouveautés fonctionnelles et des résolutions d'incidents détectés depuis la version 12.5.

Région Bruxelles-Capitale et Région flamande :

Pour plus de renseignements sur les évolutions spécifiques à ces Régions, nous vous invitons à consulter le site de la VEKA (www.energiesparen.be) et/ou celui de Bruxelles Environnement (<https://environnement.brussels/thematiques/batiment/la-performance-energetique-des-batiments-peb>).

CONVERSION OBLIGATOIRE

La conversion des fichiers entamés avec des versions précédentes sera obligatoire, après une période de transition ; en effet, la base de données PEB wallonne n'acceptera plus de fichiers provenant d'une version antérieure à partir du **1^{er} novembre 2022**.

Excepté pour :

- Les projets de la période « du 01/05/2010 au 31/08/2011 » souhaitant appliquer la méthode PEB 2010, qui peuvent utiliser la version 3.0.0 du logiciel PEB.
- Les projets entamés avec la version 8.0.4 du logiciel PEB et qui, pour des raisons de corrections de bugs et d'erreurs de calcul dans cette version, peuvent décider de poursuivre leur dossier avec les versions 8.0.4 (cfr *News PEB 10* de juillet 2018).

Lors de votre tentative d'envoi d'un document, c'est la base de données PEB qui vérifiera automatiquement, si la version utilisée respecte ces limitations.

La nouvelle version 13.0 est rétro-compatible. Cela signifie que tous les fichiers créés avec les versions précédentes peuvent être récupérés avec la nouvelle version. Donc, tous les projets commencés ou convertis vers la version 13.0 ou antérieure peuvent parfaitement être **convertis** vers cette nouvelle version 13.0, qui comporte toutes les périodes de « dépôt de permis d'urbanisme » permettant d'appliquer les exigences en lien avec ces périodes.

Nous vous rappelons que vous n'avez aucune raison de conserver plusieurs versions (12.5, 12.0, 11.5 et antérieures) sur votre ordinateur. Néanmoins, vous n'êtes pas obligés de désinstaller des versions existantes du logiciel pour pouvoir installer la nouvelle version. Des versions différentes du logiciel PEB peuvent en effet parfaitement coexister sur le même disque dur. **ATTENTION : pour cela, vous devez absolument procéder à une installation manuelle.** La mise à jour automatique écrasera en effet la version précédente.

Pour une installation manuelle, dans le but de conserver plusieurs versions simultanément : si vous avez suivi la procédure normale d'installation, la version 12.5 du logiciel s'est installée dans le dossier suivant : **C:\Program Files\PEB\12.5.x**. De même, la version 13.0 s'installera dans le dossier suivant : **C:\Program Files\PEB\13.0.x**. Attention : un double-clic sur un fichier PEB lancera directement l'ouverture de la dernière version installée.

Lors de la 1^{ère} ouverture, un message vous signale que le fichier nécessite une conversion et vous demande une confirmation pour le convertir. Selon le type de projet et le niveau de détail de l'encodage, cette conversion pourrait avoir un impact minime sur les **résultats** ou nécessiter un **encodage supplémentaire** pour certains champs. Si c'est le cas, un écran spécifique vous proposera les nouveaux champs apparus à la suite de la conversion. N'hésitez pas à contacter l'Administration si vous avez des questions ou si vous constatez des problèmes à ce propos.

Une fois le fichier converti, en plus de la conversion proprement dite, le processus crée un double du fichier original, intitulé **Sauvegarde_Avant_Conversion_« Nom du fichier ».PEB.BCK**. Si vous sauvegardez le projet converti ouvert, le fichier est enregistré en version 13.0 et écrase le fichier original créé avec la version antérieure. Bien sûr, tous les fichiers créés ou convertis sous la 13.0 ne peuvent plus être utilisés avec une version antérieure. Si vous avez besoin de récupérer un fichier dans une version antérieure, vous pouvez utiliser la sauvegarde créée lors de la conversion. Pour cela, il vous suffit de le renommer et d'enlever l'extension ***.BCK**.

Mise à jour automatique : le principe de mise à jour automatique est déjà activé pour la plupart des utilisateurs du logiciel PEB ayant déjà téléchargé la version 10.0.

Les versions majeures, comme cette version 13.0, peuvent être également installées de manière automatique (une version majeure contient beaucoup plus de nouvelles fonctionnalités et fait évoluer les 2 premiers chiffres de la version. Exemple : 11.5.x, 12.0.x, 12.5.x, ...).

Si vous aviez déjà installé la version 10.0 :

- Si vous avez coché la case 'Mise à jour automatique' (choix lors de l'installation ou dans le menu 'Configuration du logiciel'), l'application vous proposera automatiquement cette mise à jour 13.0, à chaque ouverture du logiciel. Vous pouvez toujours décider de l'appliquer ou de la postposer ;
- Si vous n'avez pas coché la case 'Mise à jour automatique' (choix lors de l'installation ou dans le menu 'Configuration du logiciel'), vous pouvez cocher cette case dans le menu 'Configuration du logiciel' et lors de la prochaine ouverture du logiciel PEB, celui-ci vous proposera automatiquement cette mise à jour 13.0. Vous pouvez toujours décider de l'appliquer ou de la postposer.

Vous ne devez pas télécharger la version 13.0 ni lancer une installation 'classique' du logiciel PEB. La mise à jour du logiciel PEB 'écrasera' la version du logiciel déjà installée sur votre ordinateur. Si vous souhaitez par la suite ouvrir un fichier avec une version précédente, vous devrez la re-télécharger manuellement sur notre site et ne pas appliquer la mise à jour automatique sur cette version (choix lors de l'installation ou dans le menu 'Configuration du logiciel').

Si vous n'aviez pas encore installé la version 10.0 :

Vous devez procéder à une installation 'classique' en téléchargeant le logiciel via le lien au bas de cette page et en exécutant le fichier téléchargé. Une fois que la version 13.0 sera installée sur votre ordinateur, la fonction de mise à jour automatique sera active pour les prochaines versions correctives du logiciel PEB.

Si **la mise à jour ne semble pas se dérouler automatiquement** alors que vous aviez coché l'option, vous pouvez consulter le document « Liste des updates de la version 9.5 » pour vérifier votre connexion au serveur de mise à jour et/ou vérifier les paramètres de votre proxy si votre connexion utilise ce type de technologie.

RAPPEL : COMPORTEMENT SPÉCIFIQUES À LA MISE À JOUR < 11.5

Ces informations s'adressent uniquement aux utilisateurs qui n'auraient pas effectué de mise à jour récemment, et plus particulièrement vers l'une des versions 11.5.x.

Si vous êtes dans le cas, nous vous renvoyons au document « Liste des updates de la version 12.0 » qui contient un paragraphe détaillé reprenant les précautions d'usage lors de ces mises à jour.

3. Principales nouvelles fonctionnalités de la version 13.0

Légende



La modification décrite est visible à l'écran. Par exemple :

- Ajout d'un champ ;
- Suppression d'un champ ;
- Ajout d'une phrase bleue d'information.

Une modification non visible ne concerne que le code du logiciel PEB et n'a donc aucun impact visible au niveau de l'interface.



La modification décrite a un impact sur les calculs. Par exemple :

- Correction d'une erreur de calcul ;
- Ajout d'un champ ou d'une validation qui indirectement aura un impact sur les calculs.

Attention : la plupart des développements ayant un impact sur les calculs n'agissent pas sur tous les fichiers. Selon la nature du projet et les choix d'encodage, certains développements n'auront aucun impact sur les calculs. La présence de cette icône ne signifie donc pas que tous les projets seront impactés.

1) Migration technologique du framework (Swing vers Java FX)



Pour information, en programmation informatique, un *framework* (appelé aussi infrastructure logicielle) désigne un ensemble cohérent de composants logiciels structurels, qui sert à créer les fondations ainsi que les grandes lignes de tout ou d'une partie d'un logiciel. Il s'agit, entre autres, d'une bibliothèque d'interface utilisateur qui permet aux développeurs d'un logiciel de créer l'interface graphique de l'application.

Historiquement, le logiciel PEB a été créé avec la technologie Swing qui n'est plus supportée actuellement par ses créateurs. Pour permettre de continuer les développements du Logiciel PEB, tout en visant l'amélioration de la convivialité, les Administrations des 3 Régions ont décidé de procéder à une migration vers la technologie Java FX, plus moderne.

Vu l'ampleur de la tâche et le nombre d'éléments graphiques concernés, cette transition se déroulera par phase. Après l'évolution de certains éléments graphiques, vous remarquerez que dans cette version 13.0, l'évolution graphique se poursuit.

Selon le planning de développement prévu, la fin du chantier de migration aura lieu en 2023, soit pour la version 14.0.

Après cette phase de migration, les développeurs pourront exploiter les possibilités techniques du nouvel environnement graphique pour modifier les principes généraux d'encodage, comme l'usage des tableaux. Ceci dans le but constant d'améliorer la convivialité d'utilisation du Logiciel PEB et de réduire le temps d'encodage d'un projet.

2) Import de données - Adaptation XSD pour comptabilité TOTEM

Totem ([Totem \(totem-building.be\)](http://totem-building.be)) est un autre outil informatique développé par les 3 régions. Il permet d'évaluer l'impact environnemental d'un bâtiment. Une partie des données nécessaires pour décrire un bâtiment dans TOTEM sont également nécessaires pour décrire ce bâtiment dans le Logiciel PEB.

Le fichier XSD, mis en place il y a peu pour permettre l'import de données dans le Logiciel PEB via un fichier XML, a été adapté pour permettre une compatibilité avec TOTEM également. Autrement dit, lorsque TOTEM aura fait les adaptations nécessaires, un même fichier XML de données, compatible avec l'XSD, sera importable dans le Logiciel PEB et dans le logiciel TOTEM.

3) Suppression du modeleur 3D



Le modeleur 3D n'étant plus supporté et étant devenu obsolète, les régions ont décidé de supprimer cette fonctionnalité pour les nouveaux projets. Selon la présence d'éléments utiles pour la modélisation 3D, l'affichage est adapté permettant d'utiliser le modélisateur 3D pour les anciens projets.

4) Modifications relatives à l'encodage

ÉLECTROMOBILITÉ

- **Correction d'une erreur dans le libellé d'une question relative aux exigences d'électromobilité**

Pour un projet en rénovation importante :

- si le parking est intérieur, les exigences s'appliquent dès qu'on touche à l'infrastructure électrique du **bâtiment** ;
- si le parking jouxte, les exigences s'appliquent uniquement si on touche à l'infrastructure électrique du **parking**.

En version 12.5, en rénovation importante, si on indique 'Oui' à la question demandant si un parking est présent dans le bâtiment ou à la question demandant si un parking jouxte le bâtiment, la même question supplémentaire apparaît : 'Les travaux de rénovation comprennent ce parc de stationnement ou l'infrastructure électrique du **bâtiment**'.

Cette phrase a donc été dédoublée pour spécifier qu'il s'agit bien de l'infrastructure électrique du parking dans le cas d'un parking jouxtant le bâtiment.

SYSTÈME

- **Clarification de certaines phrases relatives à l'encodage du solaire thermique**

Clarification des messages d'information apparaissant au niveau de l'écran d'encodage du solaire thermique afin de mieux accompagner l'utilisateur dans son encodage.

- **Ajout d'une phrase bleue, au niveau du circuit secondaire de distribution**

Ajout d'une phrase informative, pour clarifier l'usage de la fonctionnalité : "Le circuit secondaire n'est pas directement connecté au générateur thermique mais il est lié à un circuit primaire. Vous devez donc sélectionner le(s) générateur(s) thermique(s) et le(s) secteur(s) énergétique(s) qui sont reliés à ce circuit secondaire."

4. Corrections de bug

1) Correction de bugs spécifiques liés au système d'exploitation MAC

- **Incompatibilité du Logiciel PEB (toutes versions) avec la version MAC dite « Monterey »**

Pourquoi ?

Ce problème majeur est lié au remplacement par Apple des puces Intel par leur propre puce « M1 ».

Cette puce M1 est déjà proposée depuis quelques temps (10/11/2020), mais jusque dans la version « Big Sur », Apple embarquait une technologie (Rosetta 2), permettant de convertir les instructions x86 en instructions ARM et ainsi utiliser la plupart des applications Java sans soucis (dont le Logiciel PEB).

Cependant Apple a sorti le 25/10/2021 une nouvelle version (« Monterey ») qui n'embarque plus cette technologie « Rosetta 2 », créant ainsi un problème de compatibilité pour de nombreuses applications, dont le Logiciel PEB (par exemple des applications comme Deezer, Evernote, Dropbox, Filezilla, AutoCAD, VirtualBox, Minecraft, ... ont ou ont eu également des problèmes de compatibilité avec cette nouvelle version).

Résolution ?

Le problème a pu être partiellement résolu dans la version 12.5.5. Nous sommes en effet passé d'une situation où le logiciel PEB était inutilisable vers une situation où il sera utilisable mais malheureusement moins stable.

Les développeurs continuent leurs investigations et ont des pistes pour, nous l'espérons, résoudre complètement et durablement ces incidents.

Nous avons néanmoins décidé de mettre à votre disposition cette solution partielle afin de permettre aux utilisateurs concernés de retrouver un logiciel PEB utilisable sur leur machine.

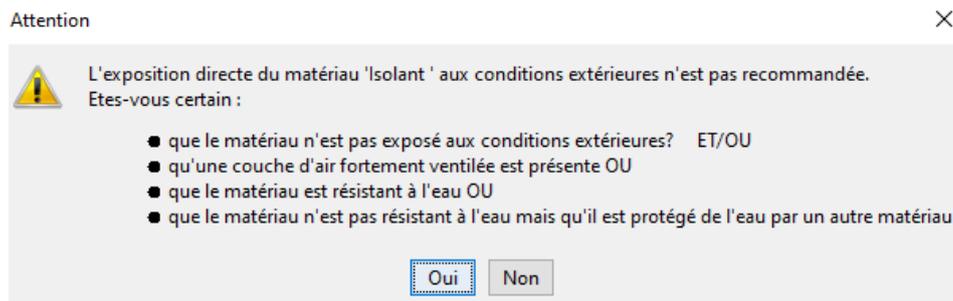
Attention : l'origine de l'incident étant en partie lié au système de mise à jour automatique, depuis la version 12.5.5, l'installation doit obligatoirement être manuelle pour les utilisateurs Mac Monterey. La mise à jour automatique n'est donc, pour l'instant, plus disponible.

2) Correction de bugs liés à la sauvegarde du fichier dans un cloud

Depuis la version 11.5.1, l'utilisation de fichiers *.PEB enregistrés dans un espace externe (cloud), plutôt qu'en local sur la machine où est installé le logiciel PEB, peut provoquer des erreurs lors de l'enregistrement.

La version 12.5.7 du logiciel PEB a été optimisée pour certaines configurations permettant d'éviter des fichiers corrompus et des comportements indésirables, mais nous pensons que le problème peut persister dans certains cas et provoque encore une sauvegarde de fichier vide et irrécupérable (taille du fichier à 0 ko). En attendant que le bug soit entièrement résolu, nous vous conseillons d'éviter de travailler sur un fichier dans un espace externe, et de privilégier le travail en local.

3) Correction de bugs liés à la fenêtre informative sur l'exposition directe du matériau



Plusieurs bugs relatifs à l'apparition de cette fenêtre informative ont été résolus :

- Résultats non disponibles à l'ouverture d'un fichier

A l'ouverture d'un fichier en version 12.5.5, les résultats ne sont plus disponibles. L'origine de ce problème est une paroi contenant une couche d'air fortement ventilée en contact avec un isolant.

Contournement : cliquer sur la paroi concernée, répondre OUI dans le pop-up sur l'exposition du matériau (cfr printscreen) et relancer les calculs.

Résolution : désormais, depuis la version 12.5.7, les pop-up sur l'exposition du matériau n'apparaissent plus lors d'une conversion mais uniquement lors de la création d'une nouvelle paroi.

- Erreur sur la valeur λ considérée

Depuis la version 12.5.5, lors de l'encodage des parois, si l'utilisateur confirmait l'exposition directe du matériau aux conditions extérieures, le logiciel PEB considérait la valeur λ_e pour cette couche et non la valeur λ_i .

Une couche déterminée comme protégée par un utilisateur est désormais considérée comme une couche extérieure.

Une conversion a été mise en place pour faire en sorte que les couches ayant déjà été marquées comme protégées le soient toujours.

Le problème est résolu dans la **version 13.0.1**.

- Apparition erronée du pop-up

Les conditions d'apparition de la fenêtre informative n'étaient pas toujours respectées.

4) Correction de bugs ayant un impact sur les calculs

- Changement de la valeur U_f d'une fenêtre sans raison

Dans la version 12.5.1, si l'utilisateur modifiait la date du projet, les valeurs U_f des profilés, introduites manuellement, étaient modifiées automatiquement.

Le bug a été résolu dans la version 12.5.5 et un mécanisme de conversion a été développé pour les projets dont les valeurs U_f ont été modifiées.

- **Résultats non disponibles lors de l'encodage de protections solaires** 

Depuis la version 12.5.1, lors de l'encodage simplifié de protections solaires issues de la base de données EPBD, les calculs étaient bloqués si le nombre de fenêtre était supérieur à 1.

Seuls les éléments issus de la base de données EPBD provoquaient ce problème. L'encodage via une protection solaire « utilisateur » permettait de contourner le bug.

Le bug a été résolu dans la **version 13.0.1**.

5) Correction de bugs ayant uniquement un impact sur l'affichage

GÉNÉRAL

- **Problème d'affichage pour les écrans haute résolution** 

Problème d'affichage, qui montre des tailles de texte différentes, rendant certains champs illisibles. Ce bug apparaissait lors de l'utilisation d'un écran haute résolution avec un scaling supérieur à 125%.

Depuis la version 12.5.7, le logiciel PEB applique désormais un affichage pré-configuré permettant de retrouver une harmonie dans les dimensions des textes.

- **L'encodage de l'unité ne correspondait pas à l'unité sélectionnée** 

Problème d'affichage, qui montre un écran alors qu'un autre est sélectionné dans l'arbre. Ce bug a été constaté lors de l'ajout d'une unité à un système PV. L'unité 1 était sélectionnée dans l'arbre mais c'est l'unité 2 qui était visible sur la partie centrale.

La version 12.5.5 corrige cela.

- **Perte de focus sur certains éléments** 

Depuis la version 12.5.1, lorsqu'on modifiait des informations sur un élément, un autre élément était alors sélectionné.

La perte de focus sur ces différentes fenêtres a été résolu dans la version 12.5.7 :

- Nœuds constructifs linéaires
- Energie auxiliaire pour le système de chauffage
- Segments pour les circuits de distribution
- Points de puisage
- Installations d'éclairage (EPN)
- Stores pour les fenêtres

PAROIS

- **Déplacement d'une couche d'une paroi** 

Depuis la version 12.0.5, le déplacement d'une couche de matériau dans la composition d'une paroi était plus fastidieux. Il nécessitait de sélectionner à nouveau la couche de matériau à chaque déplacement dans la composition de la paroi.

Ce comportement était différent des versions précédentes où une fois que la couche était sélectionnée, il fallait cliquer le nombre de fois sur les flèches haute ou basse.

Cela a été corrigé dans la version 12.5.7.

- **Problème d'affichage dans la fenêtre relative à l'encodage du facteur de correction F in situ** 

Depuis la version 12.5.1, dans certains cas, le cadre en lien avec F,in,situ ne s'affichait pas correctement même après manipulation dans la fenêtre.

Cela a été corrigé dans la [version 13.0.1](#)

CHAUFFAGE

- **Mise à jour du schéma représentant le système de chauffage lors du passage de PER à PEN** 

Lorsqu'un circuit de distribution de chauffage avec stockage passe de PER à PEN, l'affichage du schéma (représentant tous les éléments du système de chauffage) est mis à jour pour supprimer le système de stockage qui n'est alors pas pris en compte en PEN.

Cela a été corrigé dans la [version 13.0.1](#)

6) Correction de bugs liés à la bibliothèque

- **Impossibilité d'enregistrer certains éléments dans la bibliothèque globale** 

Depuis la version 12.5.1, dans certains cas, un message d'erreur apparaissait :

 - Export vers la bibliothèque globale d'un nœud de construction linéaire
 - Export vers la bibliothèque globale d'une paroi
 - Création d'une ouverture d'alimentation réglable dans la bibliothèque globale

Ce problème est résolu depuis la version 12.5.5.

7) Correction de bugs liés aux formulaires PEB

- **Correction de certaines informations liées aux exigences d'électromobilité** 
 - Dans le formulaire de déclaration PEB Provisoire, le statut des travaux liés aux exigences d'électromobilité pour une unité PEN est désormais clairement indiqué.
 - Dans les formulaires de déclaration PEB initiale, provisoire et finale, le statut sur le champ d'application des exigences d'électromobilité est désormais plus clair.
Lorsque le bâtiment n'est pas dans le champ d'application des exigences d'électromobilité ou qu'il est sous une exception à ces exigences : un '-' est alors affiché dans la colonne Electromobilité et non plus un '?' qui est utile que dans le cas où l'encodage est incomplet.

Ces corrections sont intégrées dans la [version 13.0.1](#)
- **Correction de certaines informations du certificat PEB (ventilation)** 

Depuis la version 12.0.8, pour les projets équipés d'aucun système de ventilation, certaines informations apparaissant dans le certificat PEB étaient incorrectes.

Ce problème est résolu depuis la version 12.5.5.
- **Affichage arrondi à 2 décimales dans le certificat PEB** 

Lorsque la fonction de la calculatrice était utilisée dans le calcul de surface, l'affichage des valeurs n'était pas arrondi dans le certificat PEB. Les valeurs numériques s'affichaient à plus de 10 décimales.

Dans la [version 13.0.1](#), l'affichage est arrondi à 2 décimales pour les valeurs numériques des parois.